



# Commune de Paudex

## Demande d'autorisation municipale pour construction de minime importance

### Constructions de minime importance

Pour faire l'objet d'une demande d'autorisation municipale pour construction de minime importance, le projet doit respecter **simultanément** les conditions ci-après :

- objets ou travaux de minime importance (art. 68a RATC),
- transformation ou construction dispensée d'enquête publique,
- transformation ou construction ne nécessitant pas d'autorisation cantonale,
- aucune atteinte à un intérêt public prépondérant telle la protection de la nature, du paysage, des régions archéologiques, des sites naturels ou construits et des monuments historiques ou à des intérêts privés dignes de protection tels ceux des voisins,
- pas d'influence sur l'équipement et l'environnement,
- implantation en zone à bâtir,
- objet non classé à l'inventaire des monuments historiques,
- dossier de compétence municipale.

Toutefois, la Municipalité peut décider que votre projet nécessite une **mise à l'enquête publique**, dans ce cas, des informations et des documents supplémentaires seront nécessaires.

### Documents à fournir

- Copie récente du plan de situation de la parcelle avec l'indication (en rouge) de l'emplacement de l'objet ou de l'ouvrage,
- plan(s) ou croquis ou prospectus ou photo(s) de l'objet ou de l'ouvrage permettant une bonne compréhension,
- formulaire « demande d'autorisation municipale » dûment complété et signé (également par les voisins pour accord).

Ces documents sont à remettre directement à l'Administration communale, route de la Bordinette 5, case postale 40, 1095 Paudex, **en deux exemplaires**.

**Demande d'autorisation municipale**  
n°**Requérant**

Nom / Prénom ou Société :

Rue / n° :

NPA / Ville :

N° de téléphone :

Email :

**Propriétaire(s)**

Nom / Prénom ou Société :

Rue / n° :

NPA / Ville :

N° de téléphone :

Email :

**Données exactes relatives à la propriété concernée par les travaux**

Adresse / n° de l'ouvrage :

NPA / Ville :

N°(s) de parcelle, avant travaux :

N° ECA :

Genre de bâtiment :

**Caractéristiques de l'ouvrage**

Auteur des plans :

Adresse :

Description de l'ouvrage :

Façades - matériaux / teintes :

Toiture - matériaux / teintes :

Coût des travaux :

Abattage d'arbres ou de haies :  oui /  non

Si oui, veuillez compléter le formulaire y relatif à vous procurer auprès de l'Administration communale.

**Signatures et accord**

- Conditions :- Les travaux ne commencent pas avant la délivrance de l'autorisation municipale (émolument de fr. 50.--).**
- **La fin des travaux doit être annoncée à l'Administration communale au moyen de la carte de contrôle remise avec l'autorisation.**
  - **Les travaux sont contrôlés par la commission de salubrité, dont dépend la délivrance du permis d'utiliser.**

Le **requérant** demande à la Municipalité l'autorisation de construire les travaux décrits dans la présente demande.

Lieu, date :

Signature :

Le(s) **propriétaire(s)** demande à la Municipalité l'autorisation de construire les travaux décrits dans la présente demande.

Lieu, date :

Signature(s) :

Pour accord, signature du **représentant de la PPE** (administrateur ou autre) pour autant qu'il ait la qualité de signature :

Lieu, date :

Signature(s) :

**Accord des voisins (propriétaires) directement touchés ou concernés :**

Parcelle n° :  Nom et Prénom :  Signature :

Parcelle n° :  Nom et Prénom :  Signature :

Parcelle n° :  Nom et Prénom :  Signature :

Parcelle n° :  Nom et Prénom :  Signature :

Parcelle n° :  Nom et Prénom :  Signature :

Parcelle n° :  Nom et Prénom :  Signature :